LE COURS DE LA VIE

Bulletin municipal

N° 1 Janvier 2021

LA VIE DE NOTRE COMMUNE

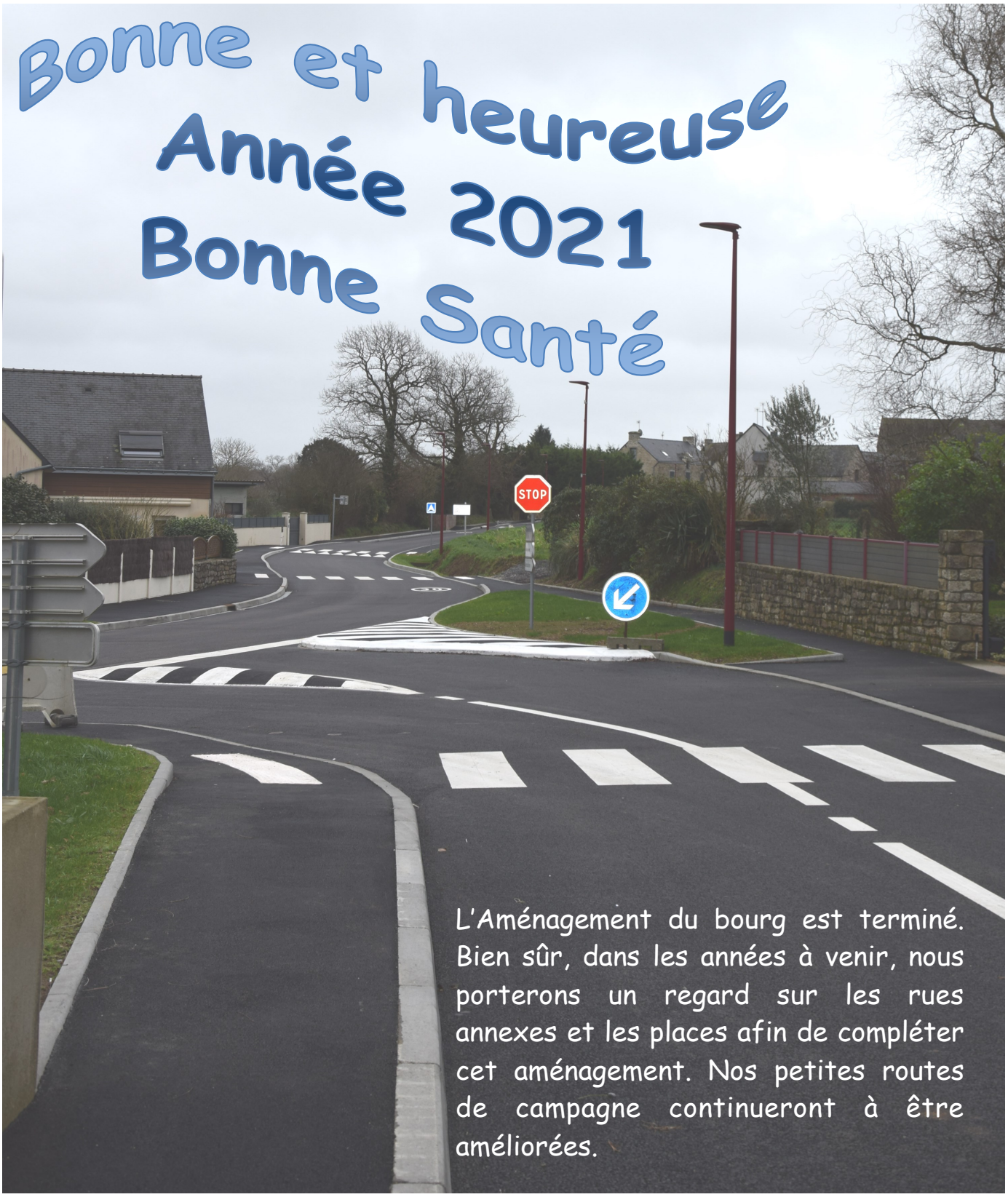

L'Aménagement du bourg est terminé. Bien sûr, dans les années à venir, nous porterons un regard sur les rues annexes et les places afin de compléter cet aménagement. Nos petites routes de campagne continueront à être améliorées.

SOMMAIRE

Infos Mairie	P. 6 à 11
Infos diverses	P. 12 à 17
Médiathèque / Ludothèque.	P. 18 à 21
Infos diverses.	P. 22 à 25
Questembert Communauté	P. 26 à 27
Associations.	P. 28 et 29
Informations Commerciales et N° utiles	P. 30 à 32

MEMENTO :

MAIRIE 8, rue de l'Arz
56230 LE COURS
Tél. 02 97 67 21 72
mairie.lecours@orange.fr
https://le-cours.questembert-communaute.fr/
Facebook Mairie de Le Cours

Ecole la Petite Hirondelle
16, rue de l'Arz
09 71 38 25 31
ecole.hirondelle.lecours@wanadoo.fr

GARDERIE
14, rue de l'Arz
02 97 49 29 49

QUESTEMBERT COMMUNAUTÉ
8, Avenue de la Gare
56230 QUESTEMBERT
02 97 26 59 51
contact@qc.bzh ,
www.questembert-communauté.fr

SIAEP
Syndicat intercommunal d'adduction en eau potable et d'assainissement
16, avenue de la Gare,
56230 QUESTEMBERT
02 97 26 04 28
www.siaep-region-questembert.fr
siaep.questembert@wanadoo.fr

Edito du maire

Les vœux du Maire et de son équipe.

Raymond HOUEIX présente les réalisations de cette première année du mandat 2020/2026, les perspectives et les projets à venir.

2020, une année à ne pas jeter aux oubliettes mais plutôt à classer dans les inoubliables.

L'année qui vient de s'écouler a été marquée par une crise sanitaire mondiale inédite, dont les conséquences économiques et sociales ont été, et sont encore, particulièrement dures pour les populations. Virus, confinement, quarantaine, masques, distanciation, vaccin inespéré : des mots malheureusement devenus bien trop coutumiers.

2020 aura été une année de difficultés, de mesures liberticides, d'adaptations, d'incertitudes, de souffrance pour certaines et certains d'entre nous, touchés de plein fouet par la crise sanitaire et ses conséquences. Et je veux ici avoir une pensée pour ceux qui nous ont quittés en cette année 2020 et dire que nous avons le regret de n'avoir pu les accompagner et entourer leurs familles comme elles le méritaient. Marie-Françoise Cuillerier, Placide Daniel, Françis Guilleron, Bruno Le Boursicaud, sont de ceux-là. Nous venons d'apprendre également le décès de René Guillerme, survenu le samedi 16 janvier.

J'adresse, au nom des Coursiens et en mon nom, mes sincères condoléances à toute la famille.

Il a fallu nous adapter : écoliers, professeurs, services… pour de nouveaux modes de travail, de façon de communiquer. Le monde économique, de la santé, du loisir et de la culture, tous ont appris dans l'urgence à travailler différemment… ou à ne plus travailler du tout, malheureusement pour certains. J'en veux pour preuve les adaptations permanentes pour essayer de garder une vie sociale, culturelle ou associative. Programmation, annulation, programmation… Tout change rapidement. La vie sportive a connu aussi beaucoup d'incertitudes, de reports, d'annulations. Tout le lien social joué par ces associations s'en est trouvé affecté.

Les métiers du tourisme, du spectacle, de la restauration, de l'hôtellerie ne reprendront certainement pas leurs activités de sitôt. Il faut rendre hommage aux services de santé, aux services publics dans les collectivités, les écoles, les transports… qui ont constamment soutenus les personnes en difficulté et fait honneur à leurs missions. La Commune de Le Cours a pleinement joué son rôle dans cette crise sans précédent :

- Soutien dans la mise en place d'équipements de sécurité avec la distribution de masques, soutien par les visites ou les appels téléphoniques aux personnes isolées, familles en difficultés.

- Soutien avec l'aide de Questembert Communauté aux entreprises et commerçants durement touchés par la crise sanitaire. Je veux aussi remercier toutes celles et ceux qui se sont investis totalement dans la solidarité et l'aide aux plus exposés ou isolés.

2020 aura été une année d'espoirs et d'élans nouveaux. Plus que jamais entraide, partages, bénévolat, solidarité, coopérations ont retrouvé tous leurs sens. Je pense également à nos services municipaux : Personnel administratif, technique et scolaire. Je profite de ce moment pour les remercier et saluer leur engagement au service des Coursiennes et des Coursiens durant cette crise.

2020 aura été aussi une année d'engagement et d'espoir avec l'installation de nouveaux élus dans nos instances. En mars dernier vous avez accordé à la liste municipale que je conduisais votre confiance. Le programme construit et proposé par mon équipe, en partie renouvelée, a reçu votre approbation lors de nos rencontres. Merci de nous avoir choisis pour présider aux destinées de notre petite commune jusqu'en mars 2026. Je vous promets de tout faire pour ne pas vous décevoir. Le nouveau conseil municipal, installé dans des conditions inédites, aura à cœur de continuer, dans la transparence, le travail engagé.

Je veux aussi remercier l'ensemble des élus municipaux qui ont eu la charge de notre commune dans le mandat achevé en 2020. Je les félicite pour leur travail et leur mobilisation sans faille, qui ont permis de faire grandir notre commune. Soutenus par la compétence et l'engagement professionnels de nos personnels, nous aurons à cœur de continuer à faire de Le Cours, une commune dynamique par sa richesse associative et accueillante pour sa qualité de vie. Je remercie chaleureusement nos bénévoles, nos employés à l'école, à la mairie et autour des équipements de la commune, pour la qualité de leur travail.

Un grand regret pour cette année 2020, c'est de ne pas avoir pu organiser le repas annuel de nos seniors. Je sais que, comme moi, vous êtes tous attachés à ce moment de rencontre et d'échanges. Dans un souci d'égalité, les délégués du CCAS ont décidés aussi de ne pas offrir de cadeaux de fin d'année aux plus de 75 ans. Pour compenser, nous organiserons cette année… bien entendu dès que le climat sanitaire se sera amélioré… une journée exceptionnelle pour tous nos ainés. Pour les plus de 75 ans, qui ne pourront pas participer à cette journée, ils se verront remettre également un cadeau exceptionnel à la fin de l'année 2021.

Qu'en est-il de nos projets ?

2020 a vu s'achever **l'aménagement de notre bourg**. Nous avons essayé de faire un aménagement simple mais où la sécurité est placée au premier plan. Afin que chacun puisse se sentir en sécurité, la commission voirie a proposé de réduire la vitesse dans le cœur de l'agglomération à 30 km/h. Le conseil municipal a ensuite validé à l'unanimité cette proposition. Il nous reste à finaliser la signalétique 30 km/h sur les routes secondaires, entrées route de Molac et route de Priziac. Dans un autre domaine, la **rénovation du restaurant scolaire** a démarré au début des vacances scolaires d'été. Malheureusement, la Covid a provoqué beaucoup de retard et nous espérons une ouverture pour la prochaine rentrée scolaire de Septembre 2021.

Ainsi 2021 verra aussi le lancement de plusieurs autres chantiers et les réalisations se poursuivront en 2022 :

- Le conseil municipal a validé la **création d'un City-Parc**, d'une aire de jeux pour les enfants et d'une aire de Fitness pour les adultes. Tous ces équipements seront installés en lieu et place du terrain de Tennis qui n'a plus vu de petites balles jaunes depuis très longtemps.
- La rentrée de Septembre verra le démarrage de la construction **d'un vestiaire pour les joueurs de foot.** Pour ce dernier équipement, le démarrage est bien entendu conditionné par l'obtention de subventions auprès de nos partenaires financiers habituels (Etat, Département et FIFA). Le coût de ce bâtiment est estimé aux alentours de 350 000 €, soit environ un reste à charge de 70 000 € pour la commune.
- Ensuite, après la vente de 4 lots qui finalise l'espace disponible autour du lotissement principal, un **projet de lotissement de 8 lots** pourrait peut-être voir le jour afin de favoriser l'arrivée de nouveaux Coursiens et de continuer la belle dynamique démographique de notre commune. Ce projet n'en est encore qu'à l'état d'embryon. La commission Urbanisme a examiné le projet. Le conseil municipal doit en discuter et nous devons également poursuivre nos discussions avec les propriétaires des terrains.
- **Coté voirie**, il a été décidé de rénover la **route de Priziac**, allant du Calvaire jusqu'en bas de Kercabiron ainsi que la **route de Coquily** dans son ensemble. Cela représente 4 kilomètres de voirie pour un cout d'environ 130 000 € avec un reste à charge de 90 000 €.

- Un dernier point que je veux mettre en avant dans cet édito. Dans notre profession de foi des dernières élections municipales, nous émettions le vœu, après vous avoir consultés, de **créer un commerce**. Vous trouverez donc dans ce bulletin municipal un questionnaire à choix multiples. Soyez nombreux à nous répondre, votre avis nous intéresse. Plus il y aura de réponses, plus nous nous sentirons investis dans ce projet structurant pour la vie de notre commune.

Comme vous voyez, nous sommes entrés en vitesse de croisière sur nos projets avec un qui vient de se terminer, un 2ème en cours et **5 projets à suivre** qui vont commencer au printemps et se poursuivre sur les 2 ans à venir.

Et puis, pour terminer, je dois évoquer deux derniers projets qui ne sont pas directement du ressort de la commune :

- Le Département va faire des travaux de **rénovation et d'agrandissement du « Pont de Molac »**. La circulation sera totalement interrompue pendant 4 mois à compter du début avril 2021. La largeur de voirie de ce nouveau pont sera de 5 m.50 mais il n'y aura pas de passage piétons… Dommage ! Concernant cette rénovation, j'aurais aimé que les élus de Le Cours et Larré soient consultés… hélas ça n'a pas été le cas.

- Un projet de parc éolien privé est à l'étude sur notre commune. Il se situe sur ce que l'on appelle « la ligne de chasse », entre la « Croix rouge et la Louisiane ». Le conseil municipal, dans sa majorité, a validé le projet. Vous trouverez des informations complémentaires dans le bulletin municipal, pages 12 à 16.

Cette année 2020 aura donc mis nos nerfs à rude épreuve, espérons que cette nouvelle année nous permettra de nous reposer mentalement, et de mener à bien nos projets. Faisons le vœu tous ensemble que 2021 soit une année de confiance et d'espoir retrouvés.

Au nom de l'ensemble des élus et des personnels de notre belle commune en mon nom propre, je vous souhaite à toutes et tous une très belle année 2021. Quelle vous garde en bonne santé et vous apporte joie et bonheur. A notre Commune, à notre Communauté de Communes je souhaite toute la solidarité et la coopération indispensables pour réaliser les beaux projets que méritent Le Cours et ses habitants.

Que dire de 2020, faut-il jeter cette année aux oubliettes ?

Moi je dirais plutôt qu'il faut la classer dans les inoubliables.

Bonne année 2021 et surtout, prenez bien soin de vous !

RECENSEMENT DES JEUNES

Le recensement militaire ou recensement citoyen est obligatoire et concerne tous les français, filles et garçons âgés de 16 ans. Il permet la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et l'inscription d'office sur les listes électorales. Cette démarche doit se faire, auprès de la mairie de son domicile, dans les trois mois qui suivent le 16ème anniversaire.

Les documents nécessaires à avoir avant de venir en mairie : carte d'identité, livret de famille et justificatif de domicile.

Une fois cette étape accomplie, une attestation de recensement vous sera remise, elle est demandée pour tout examen scolaire, conduite accompagnée, permis de conduire, concours, etc.)

Pour information, il faut compter un délai de 9 mois avant d'être convoqué à la JDC.

Carte nationale d'identité

Depuis le 1er décembre 2016 la commune de LE COURS n'est plus habilitée à délivrer les cartes d'identité.

Vous devez vous rendre dans une commune équipée du dispositif de recueil d'empreintes.

Les communes les plus proches sont Questembert, Malestroit ou Sérent en présence du demandeur et sur rendez-vous.

Attention aux délais, anticipez votre démarche !

Gagnez du temps ! Faites votre pré-demande de Carte d'identité ou de passeport en ligne

ants.gouv.fr

Plan des vestiaires de foot, préprojet >>>>

Les vestiaires seront construits dans le prolongement de la buvette… un préau fera la jonction.

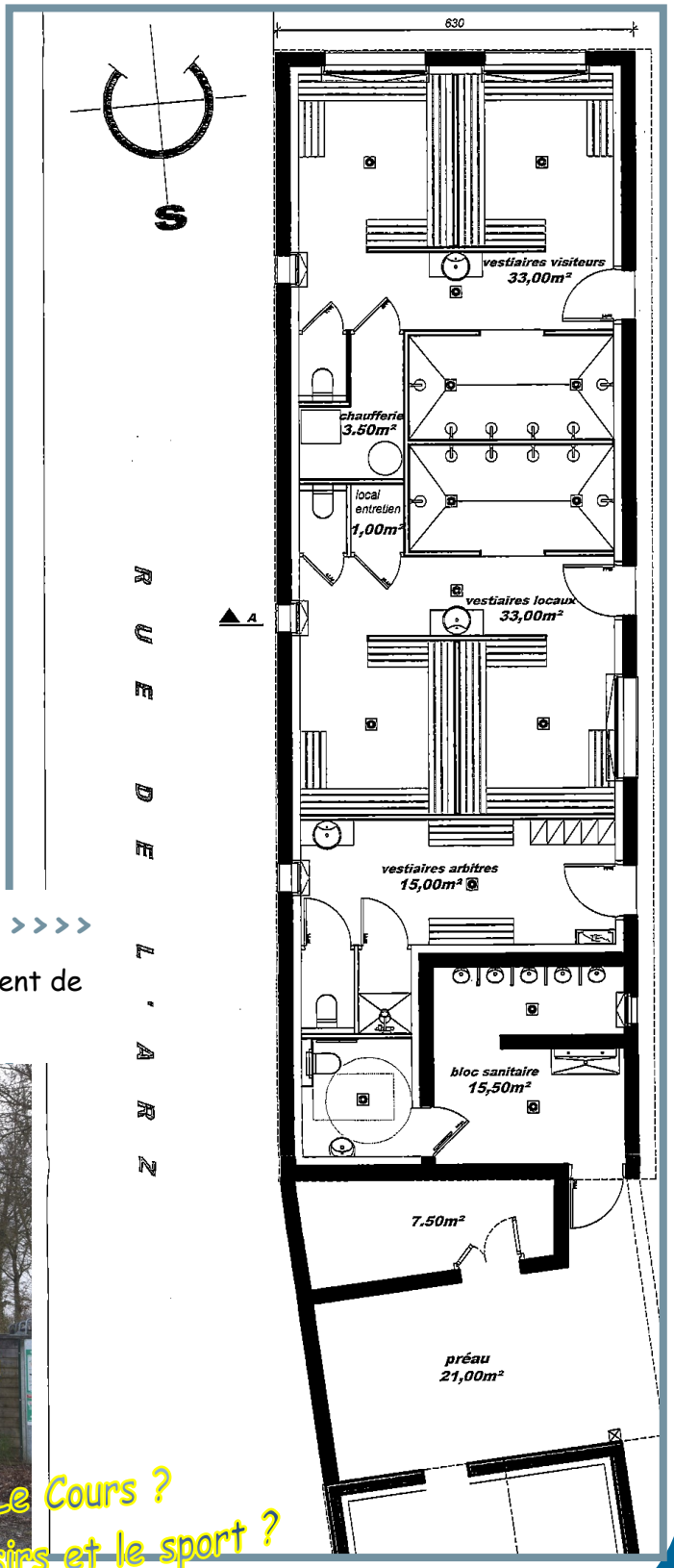

LES REUNIONS DE CONSEIL MUNICIPAL… L'essentiel

Joël TRIBALLIER.

Les compte rendus des réunions de conseils sont disponibles sur le site internet : https://le-cours.questembert-communaute.fr/ puis choisir « vie communale » puis « conseils ». Ils sont également affichés pendant un mois minimum devant la mairie ou également consultables en mairie à tout moment aux heures d'ouverture de la mairie.

Les faits marquants de l'année 2020 au fil des réunions de conseil municipal :

- 21/01/2020 : 1 - Adhésion des communes de PLUHERLIN et de SAINT-GRAVÉ au Syndicat Intercommunal d'Assainissement et d'Eau Potable (SIAEP) de la Région de Questembert au 1er janvier 2021. 2 - Analyse du marché de la rénovation du restaurant scolaire pour les lot 1, désamiantage et démolition et lot 2 gros œuvre et démolition ; résultat en ligne sur le site. …/…
- 25/02/2020 : 1 - budget : compte administratif, compte de gestion, vote des taux d'imposition. 2 - Analyse du marché de la rénovation du restaurant scolaire pour les lots 3 à 15 : Lot 03, Charpente et Habillage bois, Lot 04 : Couverture ardoises et zinguerie, Lot 05 : Menuiseries extérieures Lot 06 : Serrurerie, Lot 07 : Menuiseries intérieures bois, Lot 08 : Cloisons isothermiques, Lot 09 : Doublages – Cloisons – Isolation, Lot 10 : Plafonds suspendus, Lot 11 : Revêtements de sols – Faïence, Lot 12 : Peintures, Lot 13 : Electricité, Lot 14 : Chauffage – plomberie – ventilation, Lot 15 : Equipements de cuisine. ; résultat en ligne sur le site. 3 - Préparation des élections des 15 et 22 mars 2020. …/…
- 25/04/2020 : Offre de prêt du crédit Mutuel de Bretagne de 270 000 € pour le financement des travaux de rénovation du restaurant scolaire. Délibération unique, pour lancer les travaux, pendant la période de confinement. …/…
- 25/05/2020 : 1 - Election du maire, vote du nombre d'adjoints, élections des adjoints, indemnités du maire et des adjoints. 2 - désignation des délégués aux syndicats SIAEP de Questembert et de Morbihan Energies. …/…
- 2/06/2020 : 1 - Vote du budget primitif, en fonctionnement 551 861.36 €, en investissement 941 863.53 €. 2 - Vote des commissions : Commission **Finances** composée de Monsieur Le Maire et de Emmanuelle POISSEMEUX, Alexandre BOLAN, Typhaine BOURHIS et Jacky FERRAND ; Commission **Communication** composée de Joël TRIBALLIER (1er adjoint) et de Cécile HALLIER, Karine MONNIER, Delphine LE BRUN et Typhaine BOURHIS ; Commission **Travaux** composée de Anthony LE COURTOIS (4ème adjoint) et de Stéphanie TRIBALLIER, Cécile HALLIER, Emmanuelle POISSEMEUX et Delphine LE BRUN ; Commission **Vie communale** (Associations, logements locatifs, loisirs, culture et patrimoine) composée de Chantal LABEUR (3ème adjointe) et de Stéphanie TRIBALLIER, Jean-Pierre CORFMAT, Emmanuelle POISSEMEUX et Typhaine BOURHIS ; Commission **Affaires scolaires** composée de Chantal LABEUR (3ème adjoint) et de Cécile HALLIER, Karine MONNIER, Delphine LE BRUN et Ronan RETO ; Commission **d'Appels d'offres** composée de Hervé BROHAN (2ème adjoint) et de Anthony LE COURTOIS (4ème adjoint) ainsi que de Ronan RETO, Alexandre BOLAN, Jacky FERRAND et Karine MONNIER ; Commission **Voirie, Services Techniques et sport** composée de Hervé BROHAN (2ème adjoint) et de Jean-Pierre CORFMAT, Emmanuelle POISSEMEUX, Jacky FERRAND et Stéphanie TRIBALLIER ; Commission **Aménagement du territoire et environnement** composée de Joël TRIBALLIER (1er adjoint) et de Ronan RETO, Alexandre BOLAN, Typhaine BOURHIS et Karine MONNIER ; Commission **Affaires agricoles** composée de Anthony LE COURTOIS (4ème adjoint) et de Ronan RETO, Jean-Pierre CORFMAT, Jacky FERRAND et Alexandre BOLAN. …/…

LES REUNIONS DE CONSEIL MUNICIPAL… L'essentiel

Joël TRIBALLIER.

- 7/07/2020 : 1 - Correction de la commission d'appels d'offres pour se conformer à la réglementation : Membre de droit, le maire Raymond HOUEIX, Titulaires : Anthony LE COURTOIS, Karine Monnier et Alexandre BOLAN, Suppléants : Hervé BROHAN, Ronan RETO et Jacky FERRRAND. 2 - Renouvellement de la commission communale des impôts directs, proposition de la liste de noms. 3 - Désignation des représentants auprès des différents organismes, titulaires et suppléants dans l'ordre, Transport scolaire SITS, Stéphanie TRIBALLIER et Hervé BROHAN ; Mission locale du Pays de Vannes, Typhaine BOURHIS ; Prévention et Sécurité routière, Chantal LABEUR et Ronan RETO ; Comité National d'action sociale, élu Jacky FERRAND, personnel François GILET ; Conseil départemental de défense, Anthony LE COURTOIS ; Néo 56, Karine MONNIER, Cécile HALLIER ; ARIC (association régionale de l'information des collectivités), Delphine LE BRUN et Chantal LABEUR. 4 - désignation des membres élus du CCAS : Chantal LABEUR, Jean-Pierre CORFMAT, Cécile HALLIER, Stéphanie TRIBALLIER. 5 - Divers : fixation de prix de terrains constructibles à vendre, demande de subventions pour les travaux du bourg et du restaurant scolaire et recrutement d'un agent technique pour l'été. …/…
- 15/09/2020 : 1 - Désignation de délégués aux commissions et comité consultatif de Questembert Communauté, Accessibilité, un délégué Anthony LE COURTOIS, Comité Aménagement et Cadre de vie, 2 titulaires et un suppléant dans l'ordre, Joël TRIBALLIER, Karine MONNIER et Raymond HOUEIX, Comité Services à la population, Cécile HALLIER, Chantal LABEUR et Stéphanie TRIBALLIER, Comité Culture, Chantal LABEUR et Cécile HALLIER. Les autres commissions ont pour délégués les deux Conseillers Communautaires, Raymond HOUEIX et Joël TRIBALLIER. 2 - Validation des acheteurs des terrains du Cosquet. 3 - affectation de 2 fonds de concours ADS et spécial de 2806 € et 6025 € versés par Questembert Communauté. Ils sont affectés à la rénovation du restaurant scolaire. 4 - Nombreuses questions diverses à retrouver sur le site internet (voir l'entête de cette rubrique). …/…
- 27/10/2020 : 1 - Présentation, par le porteur, du projet éolien Enercon dans la forêt de De Chabannes ; après la présentation, débat et délibération en faveur du projet par 13 voix pour et 2 abstentions. 2 - Révision des tarifs communaux, vote des subventions aux associations, indemnités de fin d'année aux agents municipaux, validation du poste d'adjoint technique des services techniques. 3 - Le CCAS est dissous en tant que structure et devient un comité consultatif Actions Sociales. 4 - Présentation des rapports d'activités du SIAEP, de Questembert Communauté, du service Déchets de Questembert Communauté et de Morbihan Energie. …/…
- 15/12/2020 : 1 - Suite à achat d'un nouveau tracteur, désignation de l'acheteur de l'ancien suite à enchères. 2 - Présentation et adoption du règlement intérieur de la commune, classement de parcelles du domaine privé de la commune dans le domaine public, validation d'actes notariés d'échanges parcellaires permettant l'élargissement d'une voie communale dans le bourg, mise en place d'un comité de pilotage de suivi du projet éolien. Questions diverses à retrouver sur le site internet comme indiqué à l'entête de cette rubrique. …/…

URBANISME

Pendant l'année 2020, nous avons enregistré les demandes de permis de construire et les déclarations préalables suivantes :

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS :

NOM	ADRESSE DU TERRAIN	NATURE DE LA CONSTRUCTION
JOSSO Eric	5 Kerliguen	Préau
LE MEUR Joël	4 allée des piverts	Garage
CHEVAL Jean-Jacques	1 rue de l'arz	Extension
JEGO Gérard	Kerjaffrio	Abri de jardin et terasse
LE GUILLANTON Hippolyte et Isabelle	30 rue dde l'arz	Préau
GAEC DE LESSENE	Kerjaffrio	Aménagement de la stabulation génisses
JOUANNIC Jennifer	rue du four	Maison d'habitation
CORTILE Giuseppe et CARRER Nathalie	allée du cosquet	Maison d'habitation
METAYER Michaël et Cyrielle	allée du cosquet	Maison d'habiation
LEMPERNESSE Guillaume et Jennifer	allée du cosquet	Maison d'habitation
MALVILLE Fabien	7 caranné	Agrandissement et garage
BOURHIS Antoine	Kerdavid	Réhabilitation en logement

DÉCLARATIONS PRÉALABLES ACCORDÉES :

NOM	ADRESSE DU TERRAIN	NATURE DE LA CONSTRUCTION
LABEUR Charles	1 le grand chemin	Abri de jardin
DURAND Michel	7 le coëtdigo	Bardage en PVC
PRIMA RIOT Gaëlle	6 allée des piverts	Préau ouvert
NESTOR Julien	12 rue de la renauderie	Carport
BROHAN Patrick	2 impasse kerolivier	Agrandissement devant la porte d'entrée
BROHAN Patrick	2 impasse kerolivier	Vélux
CHENARD Wilfried	2 rue des mésanges	Muret et grillage
BRETAGNE SUD HABITAT	du 3 au 13 rue de l'arz	Ravalement
SIBEL ENERGIE	6 kerlogne	Panneaux Photovoltaïque
GUILLAS Christophe	4 rue des engoulevents	Isolation, bardage et terrasse
Commune de Le Cours	Kerolivier	Division en vue de construire
Commune de Le Cours	Kerolivier	Division en vue de construire
GOMBAUD Marcel	Kerjaffrio	Rénovation d'une maison d'habitation
BROHAN Patrick	2 impasse kerolivier	Portail
BRETAGNE SUD HABITAT	3 rue des verdiers	Remplacement volets et portes
BOURHIS David	14 caranné	Vélux et modification lucarne
BOLAN	Lesné	Rénovation toiture et fenêtres
STEVANT Nolwenn	Caranné	Extension
BIDAUT Marie-Christine	le pont dréan	modification façade et toiture

Les formulaires administratifs sont téléchargeables directement et gratuitement sur internet.

Les Tarifs des Locations et Services.

François GILET.

PHOTOCOPIES	
A4 recto noir et blanc	**0.25 €**
A3 recto noir et blanc	**0.30 €**
A4 recto couleur	0.30 €
A3 recto couleur	0.35 €
Documents administratifs (arrêté ministériel du 01/10/2001)	
A4 recto noir et blanc	**0.15 €**
A3 recto noir et blanc	**0.30 €**

SALLE POLYVALENTE PRIZIAC		
PARTICU-LIERS	COMMUNE	HORS COMMUNE
JOURNEE	**100.00 €**	**200.00 €**
WEEK END	**150.00 €**	**300.00 €**

TABLES (1 table et 2 bancs)		
	COMMUNE	HORS COMMUNE
Journée	**4.00 €**	**7.00 €**

MEDIATHEQUE	
Types d'abonnement	
A bonnement habitant de la communauté de communes :	**12 €/foyer/an**
Abonnement habitant extérieur à la communauté de communes :	**20 €/foyer/an**
Abonnement court séjour (2 mois consécutifs)	**5 € + caution de 80 €**
Sont exonérés les personnes qui présentent un justificatif pour les situations suivantes : jeunes de moins de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires de l'Allocation pour Adulte Handicapé, bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active, collectivités (écoles, maison de retraite, RAM …)	
Services	
Accès à Internet et aux outils bureautiques, multimédia	**Gratuit**
Impression / photocopie A4 noir	**0,20 €**
Remplacement carte perdue	**1 €**
Amende pour retard de restitution	
au bout de 2 semaines de retard : envoi d'un 1er courrier postal	**1 €**
au bout de 4 semaines : envoi d'un 2ème courrier postal	**2 €**
au bout de 6 semaines : envoi d'un 3ème et dernier courrier postal	**3 €**
Documents perdus ou abîmés	**remplacement ou remboursement**
Portage à domicile	**compris dans 'abonnement**

CIMETIERE	
CONCESSIONS CIMETIERE	
15 ans	**80,00 €**
30 ans	**140,00 €**
50 ans	**180,00 €**
CONCESSIONSCOLOMBARIUM	
10 ans	**70,00 €**
20 ans	**140,00 €**
30 ans	**210,00 €**
Participation à 1ère ouverture	**400,00 €**
CONCESSIONS CAVURNES	
10 ans	**80,00 €**
20 ans	**160,00 €**
30 ans	**240,00 €**
Participation à 1ère ouverture	**400,00 €**

CANTINE / GARDERIE		
CANTINE		
1 repas	**3,10 €**	
GARDERIE	Avec allocation rentrée scolaire	Sans allocation rentrée scolaire
Tarif horaire si occasionnellement	**1.52 €/ heure**	**1,67 €/heure**
1er forfait si 1 heure de présence par jour scolarisé	**16,77 €**	**18,45 €**
2ème forfait plus d'1 heure par jour scolarisé dans le mois	**24,39 €**	**26,83 €**

NOS JOIES ET NOS PEINES

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux coursiens et félicitations aux parents de :

Léa LE CLAINCHE	née le 23 janvier
Louna MACE	née le 16 avril
Louis LOPEZ	né le 6 mai
Théa HUCHELOU	née le 8 mai
Maylonn BOUCAND	né le 10 mai
Cinna MARIANO	née le 27 juin
Johanna DEMAY	née le 25 juillet
Kaïs POINT	né le 5 août
Emma LE POUPON	née le 29 octobre
Leeroy CARAWIANE	né le 17 novembre
Alya BOSQUI BAUDIC	née le 21 novembre

BAPTÊME CIVIL

Mael GUILLEMETTE baptisé le 26 septembre
Mia SISSOKO POIRIER baptisé le 24 octobre

PACS

Jean-Luc GUILLERON et Catherine LE COURTOIS pacsés le 12 mars
Yoann LE BOURSICAULT et Aurélie DANO pacsés le 25 août
Christophe THEBAULT et Dorothée DEMAY pacsés le 19 septembre
James BURY et Charlotte BOUQUET pacsés le 18 novembre

MARIAGE

Taniela TAFILAGI et Sulu LIE mariés le 28 décembre

DECES

Ayons une pensée pour

Francis GUILLERON	décédé le 26 février
Bruno LE BOURSICAUD	décédé le 10 Aout
Placide DANIEL	décédé le 13 novembre
Marie-Françoise CUILLERIER	décédée le 4 décembre

Nous présentons nos sincères condoléances à leur famille

ENERCON
ENERGIE POUR LE MONDE

INFORMATION SUR LE PROJET DE PARC ÉOLIEN DE LA FONTAINE AUX JARS DANS LA FORÊT de DE CHABANNES.

A l'heure du réchauffement climatique et de la transition énergétique, **exploiter des sources d'énergie naturelles et renouvelables est à la fois un objectif et une nécessité**. La société ENERCON IPP France s'engage dans cette voie et développe un projet éolien sur la commune. Le Conseil Municipal de LE COURS a délibéré favorablement en octobre 2020 pour le lancement de ce projet. Les études de faisabilité vont démarrer en 2021, pour une durée de 1 an minimum. Fin 2022, un dossier de demande d'autorisation pourra être déposé auprès du Préfet, pour une durée d'instruction d'environ 1 an.

Un **Comité Local Eolien** a également été mis en place par le Conseil Municipal pour suivre le projet tout au long de son développement. Il se compose de 6 élus municipaux : le maire, 3 adjoints et 2 conseillers, ainsi que du Vice-Président à la transition écologique de Questembert Communauté.

Un territoire à **Energie Positive (TEPOS)**… produire de l'énergie au-delà de ses besoins : Questembert Communauté, avec les communes, s'est engagé dans la réalisation de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). C'est une obligation, issue de la loi LTECV (Loi relative à la Transition Ecologique pour la Croissance Verte), pour les Communautés de Communes de plus de 20 000 habitants. Dans ce cadre, la communauté projette de produire de l'électricité issue des énergies renouvelables… éolien, photovoltaïque, méthanisation… Ce projet s'inscrit donc pleinement dans la politique énergétique de Questembert Communauté et de ses communes.

ENERCON est un spécialiste reconnu dans le domaine de l'éolien depuis plus de 30 ans, qui fabrique, installe et exploite des éoliennes de grande puissance. La société est présente en France depuis 2004 et y a installé plus de 2 030 éoliennes (plus de 4.1 GW). Elle emploie plus de 18 000 personnes dans le monde dont près de 800 en France et 145 dans l'Ouest (réparties entre un bureau commercial, un centre de formation et plusieurs bases de maintenance).

ENERCON est partenaire de Questembert Communauté depuis plus de 10 ans et a développé, construit et exploite avec la Communauté de communes le parc éolien participatif de Rocher Breton à Larré.

Un responsable de projet est dédié au développement du projet éolien de la Fontaine aux Jars, du nom donné autrefois au point d'eau dans la forêt utilisé par les charbonniers, qui portaient un sac de toile de jute sur la tête qui leur donnait une silhouette ressemblante de loin à celle d'un jar. Il s'appuie sur les expertises faites en interne mais également sur les bureaux d'études extérieurs et indépendants pour mener à bien la définition du projet. Il suit ensuite les instructions des autorisations administratives requises pour construire le parc éolien.

COMMENT FONCTIONNE UN PARC ÉOLIEN

Le vent est une énergie inépuisable, propre et sans émission de gaz à effet de serre.

L'éolienne est un dispositif qui utilise la force du vent (énergie cinétique) pour mettre en rotation les pâles du rotor (énergie mécanique). Le rotor entraine à son tour le générateur qui va produire de l'électricité.

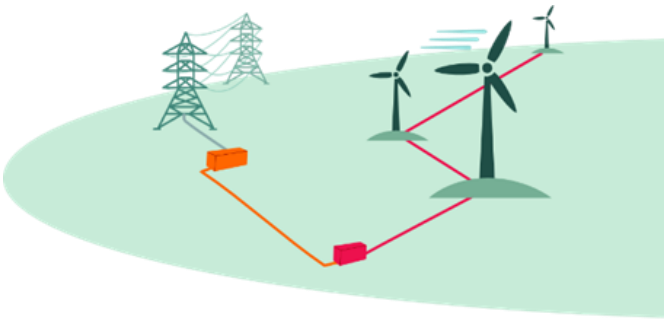

Un parc éolien est un ensemble d'éoliennes espacées de plusieurs centaines de mètres les unes des autres et raccordées au réseau électrique proche.

CONTEXTE ÉOLIEN

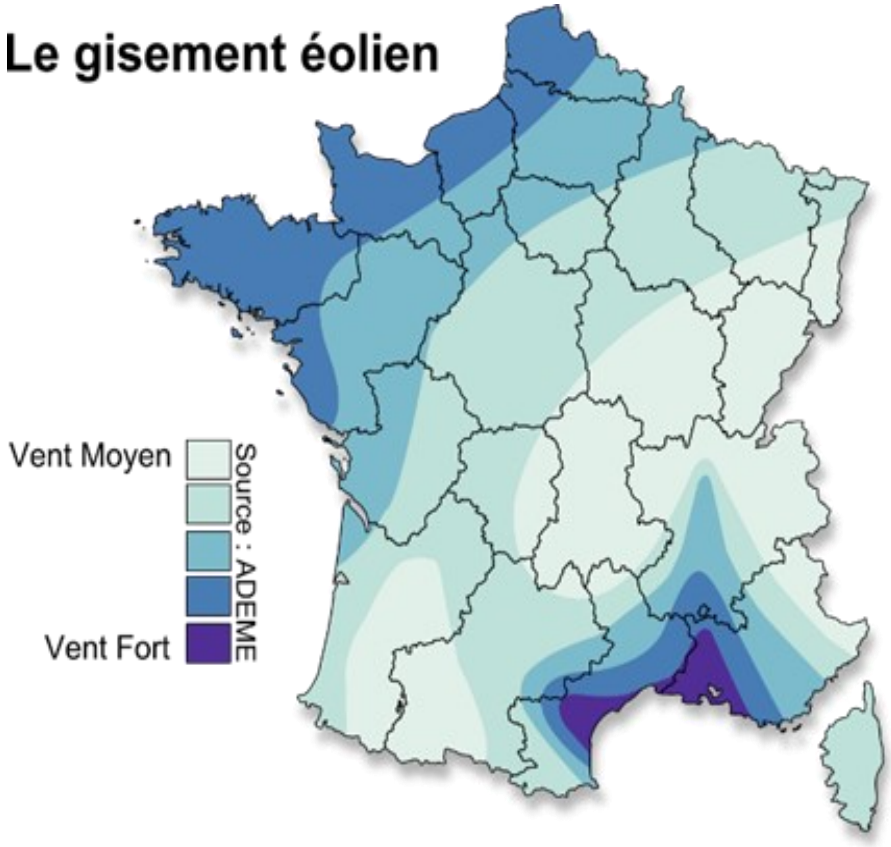

Dans le cadre d'une politique respectueuse de son environnement, et afin de lutter contre l'augmentation des gaz à effet de serre et le réchauffement climatique, la France a fait le choix de l'éolien dans son mix énergétique. La France possède le 2ème gisement éolien européen après la Grande-Bretagne.

La loi de programmation pluriannuelle de l'Energie prévoit le doublement de la production du parc éolien terrestre en France à l'horizon 2030 (passage de 17.3 GW éoliens en service à ce jour à 34.7 GW)

En Bretagne, le Pacte électrique Breton prévoyait 1800 MW éolien en 2020, contre 1054 MW installés au 30/09/2020, soit seulement 59 % des objectifs atteints.

Pour information, les 4 éoliennes du parc de Rocher Breton à Larré produisent 18 millions de kWh/an, soit l'équivalent de la consommation électrique de 4 300 foyers (chauffage compris).

OÙ SE SITUE LA ZONE D'ÉTUDE ?

La zone d'étude se situe le long de la voie centrale de la forêt de Le Cours

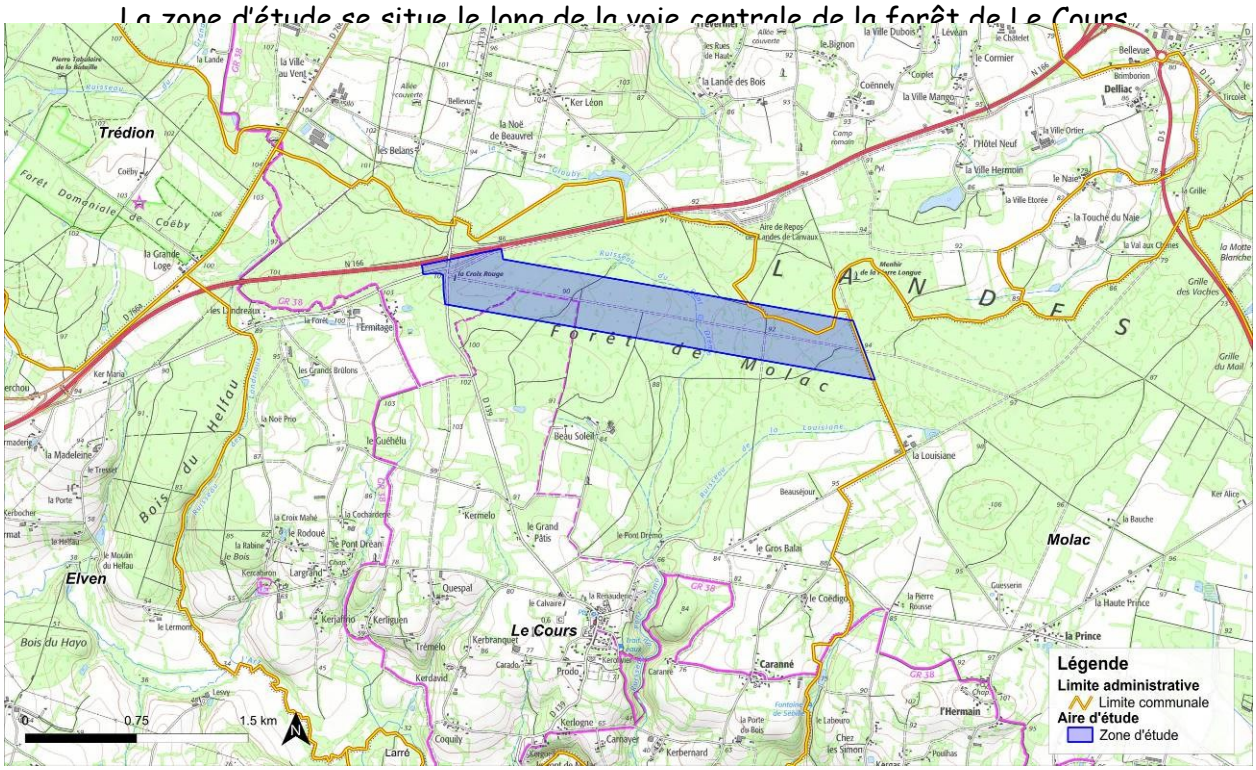

La zone d'implantation potentielle ci-dessus a été définie en fonction de critères précis, propres à l'installation d'éoliennes :

- Un éloignement d'au moins 500 m des habitations, conforme à la règlementation

- Une bonne exposition au vent dominant

- Un raccordement au réseau électrique possible

- Aucune contrainte majeure liée à l'environnement ou à la réglementation

LANCEMENT DES ÉTUDES DE FAISABILITÉ :

ASSOCIER RESPECT DU TERRITOIRE ET PRODUCTION ÉLECTRIQUE

L'étude sur le milieu humain :

Les habitations

Une distance de 500 mètres minimum a été retenue par rapport à toutes les maisons.

L'acoustique

La réglementation française est extrêmement stricte et respectueuse des riverains des parcs éoliens. Au niveau des habitations les plus proches, l'émergence sonore générée par les éoliennes ne doit pas être supérieure à 5 décibels le jour et 3 décibels la nuit par rapport au bruit résiduel (c'est-à-dire sans les éoliennes).

Le bruit résiduel sera mesuré dans les villages représentatifs à proximité du projet. Pour cela, plusieurs microphones (photos de micro ci-contre) seront installés chez des riverains par un bureau d'études indépendant.

Suite à la mise en service du parc éolien, une nouvelle étude acoustique sera réalisée afin de vérifier sa conformité avec la réglementation.

Le paysage

L'implantation d'éoliennes fait l'objet d'analyses paysagères soigneuses. Elles ont pour but de mettre en évidence les qualités paysagères, recenser et hiérarchiser les sensibilités patrimoniales. Cette analyse permettra de proposer différents scénarios d'implantation tout en veillant à intégrer au mieux les éoliennes dans le paysage.

L'étude sur le milieu naturel :

L'étude sur la faune et la flore a débuté en janvier 2021 et a été confiée aux spécialistes du bureau d'études ENCIS Environnement.

Pour ce faire, leurs équipes se rendront régulièrement sur les secteurs du « Beau Soleil, « le Gros Balais, « la Louisiane » afin de réaliser des inventaires sur la flore et la faune.

Le déroulement d'une étude naturaliste s'organise autour de 3 grands thèmes :

Les oiseaux

Des ornithologues interviendront au lever du jour pour réaliser des observations durant une année. Des sorties crépusculaires pourront, le cas échéant, être réalisées. Selon la saison, la fréquence des visites varie d'une tous les mois à une tous les 15 jours. Au total, ce seront entre 15 et 20 visites qui seront effectuées.

Les chauves-souris

Des chiroptérologues viendront travailler depuis le coucher du soleil et durant les quatre premières heures de la nuit. Equipés d'instruments de mesure spécifiques, ils écoutent les ultrasons des chauves-souris afin de les identifier. Ils se déplacent généralement en voiture et sont susceptibles de parcourir certains secteurs à pied, équipés de lampes torches. Une dizaine de visites nocturnes seront réalisées entre mars et octobre, à raison d'une toutes les deux ou trois semaines.

Une fois dans l'année, au mois de juin ou de juillet, les chiroptérologues rendront visites aux riverains durant la journée afin de chercher les chauves-souris au repos dans les bâtiments les plus proches.

La flore et la petite faune

Pour finir, des botanistes et des spécialistes de la faune viennent inventorier les plantes et les animaux terrestres (amphibiens, insectes, reptiles, etc.). Ils parcourent le secteur à pied durant la journée. L'opération sera répétée 6 à 7 fois en moyenne durant le printemps et le début de l'été.

Les véhicules utilisés seront des Dacia DUSTER 4x4 (noir ou blanc).

TOUT SAVOIR SUR L'ÉNERGIE ÉOLIENNE

Pour en savoir plus sur cette énergie locale, renouvelable et non polluante, vous pouvez télécharger le guide pratique de l'ADEME « L'énergie éolienne », à l'adresse :

http://www.ademe.fr/eolien-10-questions-l

ET APRÈS ? INFORMATIONS PRATIQUES

ENERCON organisera des forums d'informations, pour rencontrer et échanger avec les habitants du territoire, dès que le contexte sanitaire le permettra. En attendant, pour toute information complémentaire, remarque ou avis, vous pouvez échanger avec :

NICOLAS BOUÉ

Tél. : 02.23.30.61.13 • 2 avenue de la Marionnais • 35131 Chartres de Bretagne

nicolas.boue@enercon.de • www.enercon.de/fr/home/

ENERCON
ENERGIE POUR LE MONDE

ECOLE LA PETITE HIRONDELLE

Patricia MOUTEL.

La vie continue à « La petite hirondelle » même si le protocole sanitaire complique la mise en place des activités. Masqués à partir de 6 ans, classes non brassées, distanciation physique, désinfection régulière.. tout le monde a réussi à s'adapter..

Jour de neige pour la joie des enfants !

Les délégués élus au conseil d'enfants.

Programme Equalianse sur 3 ans pour les élèves de maternelle avec Aline Pons, diététicienne sur l'alimentation.

Classe PS/MS

Classe GS/CP

Classe CE1/CE2

Classe CM1/CM2

MEDIATHEQUE

Emmanuelle RIOT

L'équipe de la médiathèque vous souhaite à tous une très belle année 2021 !

L'année 2020, il a fallu que la médiathèque s'adapte à la crise sanitaire. Tout abord fermée pendant le confinement, la médiathèque a pu enfin ouvrir ses portes au public en septembre. De nouvelles inscriptions ont permis de voir sa fréquentation augmenter. Par la suite, lors du deuxième confinement, un "drive-piéton" a été mis en place. Les abonnés choisissaient et réservaient leurs documents soit sur le site internet des médiathèques www.mediatheques.questembert-communaute.fr, soit par mail, soit par téléphone puis prenaient rendez-vous afin de venir récupérer le sac de documents à la porte de la médiathèque. J'ai également fait beaucoup de sélections de documents que les parents venaient chercher à la garderie lorsqu'ils récupéraient leurs enfants.

La médiathèque a pu par la suite ouvrir ses portes au public le mercredi de 16h30 à 18h30 mais pour des raisons de sécurité, reste fermée le vendredi.

Vous souhaitez vous abonner ? :

Pour s'inscrire il vous faut : présenter une pièce d'identité, un justificatif de domicile de moins de 3 mois, et un justificatif pour pouvoir bénéficier de la gratuité.

Les tarifs : *(pour un an de date à date)*

Abonnement pour les habitants de Questembert Communauté : 12 € par foyer

Abonnement pour les habitants hors Questembert Communauté : 20 € par foyer

Abonnement court séjour (2 mois consécutifs) : 5 € + caution de 80 €

Abonnement gratuit pour les moins de 18 ans, les étudiants, les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du RSA, les bénéficiaires de l'AAH.

 Une carte vous donne le droit d'emprunter :

10 livres

2 DVD (limité à 4 par famille)

Pour une période de 4 semaines

Vous pouvez emprunter et rapporter des documents dans toutes les médiathèques de Questembert Communauté.

Ouverture habituelle de la médiathèque :

Mercredi de 16h30 à 18h30

Vendredi de 16h30 à 18h30

Pas d'ouverture la 2ème semaine de chaque petites vacances

Contact :

Médiathèque de Le Cours

1, rue Verdiers 56230 LE COURS – 02.97.67.48.82

bibliotheque.lecours@orange.fr

www.mediatheques.questembert-communaute.fr

Atelier Poterie : sculptures livresques

La commune de Le Cours a accueilli, le samedi 17 octobre, Céline GUENOUX animatrice et fondatrice de l'Atelier de rêve ta terre.

Dans un esprit de convivialité et de partage, les participants ont découvert à travers cet atelier poterie mobile les techniques de façonnage de l'argile : modelage par pincements, colombins, plaques, travail dans la masse… afin de réaliser un serre-livres. Chacun a pu imaginer une décoration très personnel de son serre-livres, nous avons pu voir un escargot, un cheval, des bonhommes de neige et plein d'autres belles décorations.

A l'issue de cette séance, Céline a emporté toutes les réalisations afin de les cuire. Une deuxième séance était prévue le samedi 21 novembre mais vu le contexte sanitaire, elle n'a pas eu lieu.

Cet atelier a été organisé et financé par Questembert communauté, le réseau des médiathèques de Questembert communauté.

MEDIATHEQUE

Emmanuelle RIOT

Coup de cœur d'une bénévole

***Il était deux fois,* de Franck Thilliez,**
Fleuve Noir, 2020 (Roman RP THI)

Les amateurs de thriller et d'énigmes apprécieront. "Il était deux fois" de Franck Thilliez est l'histoire d'un père amnésique ancien gendarme qui mène une enquête sur la disparition de sa fille il y a douze ans.

Le gros plus de ce livre (accrochez-vous mesdames et messieurs les amateurs de cet auteur) : c'est la clé du "Manuscrit inachevé". Si ce dernier livre vous a laissé sur votre faim (fin ?) vous aurez les réponses dans celui-ci.

Pour ceux qui ne connaissent pas : il y a un "problème" avec la fin du "manuscrit inachevé". En même temps c'est normal vu qu'il est inachevé...

Donc voilà n'hésitez pas. Le mieux c'est de lire les deux à suivre et d'avoir le "Manuscrit inachevé" sous la main quand vous lisez "Il était deux fois" car il y a quelques renvois entre les deux livres.

BIENNALE DU LIVRE JEUNESSE DE QUESTEMBERT
avec le soutien de Questembert Communauté
et des 12 communes du territoire
3ème édition du 25 au 30 mai 2021

Rencontres scolaires :
Mardi 25 mai
Jeudi 27 mai
Vendredi 28 mai

Rencontres tout public :
Samedi 29 mai
Dimanche 30 mai

Avec le soutien de Questembert Communauté, notre commune de Le Cours, comme les 12 autres communes du territoire communautaire participera du 25 au 30 mai prochain à la 3ème édition de la Biennale du livre jeunesse de Questembert.

Les classes de gs- cp-ce-cm rencontreront chacune 1 autrice et/ou illustratrice. À le Cours, ce sont Magali ARNAL et Sophie ANDRIANSEN qui seront accueillies 1h environ pour échanger avec les élèves et les enseignants, accompagnés par Emmanuelle, notre bibliothécaire.

En attendant ce joli mois de mai, tout un travail est déjà amorcé pour préparer au mieux ces découvertes autour de la littérature jeunesse.

À noter : Les samedi 29 et dimanche 30 mai, tous les élèves scolarisés de la maternelle au cm2 pourront dépenser sous les Halles à Questembert leur chèque-livre de 8€ offert par Questembert Communauté, là où se retrouveront l'ensemble des 13 auteurs invités pour des dédicaces, ateliers et animations organisés par la ville de Questembert.

Alors à vos agendas !

LUDOTHEQUE…

Emmanuelle RIOT

Animation "Rallye jeux de société" du 21 octobre :

34 personnes, enfants et adultes sont venus jouer aux jeux de société à la garderie. Chaque participant choisissait une carte de 6 jeux, des jeux plus au moins difficiles selon l'âge et les préférences de tous. Des groupes mixtes d'enfants et d'adultes se sont alors constitués dans la bonne humeur afin de réaliser une ou plusieurs parties de jeux afin que toutes les cartes soient tamponnées. Tout le monde est parti avec une récompense de deux schokobons pour avoir réussi le défi de faire tous les jeux de la carte. Voici quelques photos.

LUDOTHEQUE… fin

Emmanuelle RIOT

Sous réserve Voici les prochaines dates pour l'année 2021, les animations se dérouleront toujours le **3ème mercredi de chaque mois**, c'est-à-dire :

Le 24 février (4ème mercredi, pendant les vacances d'hiver)
Le 17 mars
Le 28 avril (4ème mercredi)
Le 19 mai
Le 16 juin (Mario party)
Le 15 septembre
Le 20 octobre
Le 17 novembre
Le 15 décembre

Vous pouvez suivre les actualités de la médiathèque et des animations de la ludothèque sur Facebook.
https://www.facebook.com/ludothequelecours

INFO ENERGIE

Gaëlle CARROT, conseillère Rénovation Énergétique Questembert Communauté
02.97.68.28.11 (appeler l'après-midi sauf le mercredi) infoenergie@gmvagglo.bzh
Permanence à Questembert Communauté tous les **deuxièmes vendredi matin du mois** (sur rendez-vous)

Services à domicile et de proximité

Des prestations de l'association AMPER

Créée à l'initiative de la MSA, l'association AMPER affiche 25 ans d'expérience. Ses équipes professionnelles proposent des prestations d'aide à la personne, de portage de repas, d'entretien du logement, de garde d'enfants et de jardinage dans le département du Morbihan et simplifient ainsi le quotidien de plus de 3500 bénéficiaires. Les interventions se font auprès de personnes âgées, personnes handicapées mais également auprès d'actifs. AMPER peut également intervenir à domicile après une hospitalisation dans le cadre des heures mutuelles (prise en charge totale par votre mutuelle).

Avec l'arrivée de la COVID 19 et son impact sur les conditions de vie quotidienne, les équipes d'AMPER sont aujourd'hui fières d'avoir réussi à maintenir leur présence sur l'ensemble des territoires. Elles sont restées mobilisées afin d'assurer la pérennité du service et se sont adaptées aux différents protocoles sanitaires et cela depuis Mars 2020. Ainsi, L'assistance aux publics les plus fragiles a été maintenue en garantissant la sécurité de chacun. Cette crise a renforcé le fait que le maintien à domicile d'une personne est un enjeu essentiel. Les prestations de livraison de repas, d'aide à l'entretien du domicile, d'accompagnement aux gestes de la vie quotidienne constituent une réponse efficace à cette problématique. La présence des intervenants, au-delà de la réalisation de la prestation, permet de conserver un lien social, notamment auprès des personnes les plus isolées. Cette solution permet de rester indépendant et de continuer à vivre chez soi en toute sérénité.

Des aides financières peuvent être obtenues auprès des caisses de retraite, des mutuelles ou du Conseil Départemental. Les prestations d'AMPER entrent dans le champ des « services à la personne » et ouvrent donc droit au crédit d'impôts de 50%.

Pour plus d'informations 02 97 46 51 97
ou mail : association.amper@msa-services.fr ; www.amper.asso.fr

Région Bretagne

Direction du climat, de l'environnement, de l'eau et la biodiversité.

Le service de l'eau du Conseil régional de Bretagne pilote l'animation de la Démarche Entretenir Au Naturel (DEAN) qui vise à réduire ou supprimer l'usage des produits phytosanitaires en zones non agricoles.

- Consultation sur la Loi Labbé et évolution de cette dernière

Une consultation publique vise à informer la population et à recueillir ses observations, propositions et contre-propositions préalablement à la prise de certaines décisions administratives.

Du 2 juillet 2020 au 16 août 2020 s'est tenue une consultation publique sur le projet d'extension de la loi Labbé (projet d'arrêté relatif aux mesures de protection des personnes lors de l'utilisation de produits phytopharmaceutiques à proximité des zones d'habitation et des lieux à usage collectif et modifiant l'arrêté du 4 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et de leurs adjuvants visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime). 1228 commentaires ont été déposés suite à cette consultation, vous pouvez les lire sur :

http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/projet-d-arrete-relatif-aux-mesures-de-protection-a2173.html.

La date de sortie de cet arrêté est prévue pour janvier 2021.

- Les Espèce Exotiques Envahissantes (EEE) en Bretagne, la lutte s'organise

Les EEE, les Espèces Exotiques Envahissantes sont présentes sur le territoire et occasionnent des bouleversements. Sous l'impulsion de la DREAL et de la Région Bretagne, une stratégie s'organise sur votre territoire. Cette stratégie, mise en place par FREDON Bretagne, est élaborée en trois temps : un premier d'information, un deuxième de diagnostic, et un troisième de propositions d'actions par les acteurs. L'ensemble de cette stratégie devrait être opérationnel courant de l'année 2021.

Pour rappel, l'ARS (Agence Régionale de Santé), a missionné FREDON Bretagne pour lutter contre les plantes invasives dangereuses : l'ambroisie à feuilles d'armoise, le raisin d'Amérique, la berce du Caucase et le datura stramoine. Si vous observez une de ces plantes : prenez une photo, localisez très précisément sur une carte et envoyez les informations au référent pour qu'il confirme l'identité de la plante :

fredon@fredon-bretagne.com

ou au 02 23 21 18 18.

Région Bretagne

Direction du climat, de l'environnement, de l'eau et la biodiversité.

Les Espèce Exotiques Envahissantes (EEE) en Bretagne, la lutte s'organise… suite.

- Evolution de la réglementation sur la lutte contre le chardon :

La lutte contre le chardon des champs (Cirsium arvense) n'est plus obligatoire au niveau national. Ainsi, dans le département d'Ille-et-Vilaine, l'arrêté préfectoral du 14 août 2020 abroge le précédent fixant les conditions de destruction du chardon des champs. Il en est de même dans le département du Finistère avec l'arrêté du 1er octobre 2020. A ce jour, les arrêtés préfectoraux pour les départements du Morbihan et des Côtes-d'Armor ne sont pas parus.

- Utilisation des produits en poudre :

L'arrêté du 6 avril 2020 relatif aux conditions d'autorisation des produits phytosanitaires - gamme d'usage amateur - précise les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires en poudre pour l'usage EAJ (Emploi Autorisé pour les Jardins).

Il indique ainsi que "ne peuvent pas être autorisés pour la gamme d'usages amateur :

- Les produits se présentant sous forme de poudre pour poudrage;

- Les produits se présentant sous forme de poudre mouillable, à l'exception des conditionnements unidoses ou de tout autre système de dosage excluant le contact de l'utilisateur avec le produit"

Cela signifie que pour les usagers particuliers / amateurs, l'usage de poudre est interdite y compris pour les produits de biocontrôle à faible risque, utilisable en agriculture biologique ET portant la mention EAJ (Emploi Autorisé pour les Jardins).

Attention, ces catégories d'utilisation émanent de la Loi Labbé qui est en cours de réévaluation et qui est amenée à être modifiée prochainement (cf. article Loi Labbé).

- Guide gestion des déchets verts à destination des particuliers et des communes

Dans le courant de l'automne, un guide sur la gestion des déchets verts dans les collectivités va paraitre. Il est également décliné en fiches consultables pour les particuliers. Pour les communes la question des déchets verts fait partie intégrante d'une gestion efficiente de leur patrimoine vert. En effet, valoriser, réduire, voire supprimer la production de déchets verts à l'échelle d'une collectivité et des particuliers permets d'améliorer la gestion environnementale de la commune et réduire les coûts.

Développé autour de 12 thèmes (tontes des surfaces en-herbées, gestion des feuilles mortes, inciter et aider les particuliers, choix des arbres et des arbustes, mieux tailler,…), ces fichent déclinent les objectifs, définition, avantage et inconvénient des différentes solutions techniques proposées. Il a été conçu par FREDON AURA en partenariat avec FREDON Bretagne. La version papier du guide collectivité est disponible à FREDON Bretagne. Toutes les versions (collectivités et particuliers) sont également consultables en ligne

(http://fredon.fr/dechets-verts).

Le Téléthon de Molac / Le Cours.

Joël TRIBALLIER.

AFMTÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR

« Telle est ton idée », collectif de téléthon de Molac – Le Cours vous souhaite une bonne et heureuse année 2021.

Comme vous avez pu voir… ou plutôt ne pas voir… aucune animation pour le téléthon n'a pu avoir lieu en cette fin d'année 2020. Echéance après échéance, les animations prévues ont dû être annulées. Malgré cela, quelques bénévoles ont pu promouvoir une collecte en disposant des urnes de don dans les commerces et quelques services municipaux, et en distribuant des tracts dans les boites aux lettres.

Nous avons ainsi pu recueillir la somme de **1740 €.** C'est à peu près 3 fois ce qu'on recueillait habituellement en don seul les années précédentes et l'impact de notre action sur le don en ligne n'est pas mesurable mais a forcément aussi été significatif.

Notre mobilisation reste intacte et le cru 2021 sera à la hauteur d'un retour à la normale espéré.

Merci aux généreux donateurs et aux bénévoles ! Bonne année à tous !

Vous avez un projet de rénovation, de construction ou d'énergie renouvelable ? La conseillère énergie vous accompagne de manière neutre et gratuite

Le service de la conseillère énergie est un service public, neutre, gratuit et indépendant. Il fournit des informations de premiers niveaux (techniques, financières, juridiques...) ainsi que des conseils plus approfondis si besoin sur les projets concrets de construction et de rénovation énergétique des habitants de Questembert Communauté. Que le projet porte sur un bâtiment ancien ou en construction, ils trouveront auprès de la conseillère énergie des réponses sur les thématiques suivantes :

- L'isolation : comment choisir un isolant, quelle performance, quelle mise en œuvre ?
- Le chauffage et l'eau chaude : quel système de chauffage et d'eau chaude, quelle énergie ?
- La ventilation : comment choisir une ventilation, quelle performance ?
- Les énergies et les énergies renouvelables : comment investir dans les énergies renouvelables, quelle énergie choisir ?
- Les aides financières : comment financer mon projet ?

Aussi, dans le cadre du cadastre solaire de Questembert Communauté, les habitants pourront également la contacter pour monter leurs projets d'installation de panneaux solaires en toiture.

Gaëlle CARROT, conseillère Énergie, Questembert Communauté,

02.97.68.28.11 (appeler l'après-midi sauf le mercredi) infoenergie@gmvagglo.bzh

Permanence à Questembert Communauté tous les deuxièmes vendredi matin du mois (sur RDV)

Le saviez-vous ? ?

Il est recommandé de nettoyer le bloc de la VMC une fois par an afin d'améliorer sa performance et d'éviter le risque incendie !

Baisser sa consigne de chauffage d'un degré permet de diminuer sa facture de chauffage de 7% !

Soyez vigilant, gare au démarchage abusif

Une recrudescence de pratiques commerciales peu scrupuleuses est constatée.

A quel mode opératoire être attentif ?

Les habitants sont invités à être vigilants vis-à-vis des entreprises qui opèrent souvent sous forme de démarchage à domicile ou téléphonique. Certaines proposent des installations « autofinancées » de panneaux solaires, ou de kits regroupant des panneaux photovoltaïques et des pompes à chaleur. L'autofinancement, qui fait apparaître un coût final nul pour le particulier, est présenté comme assuré par l'autoconsommation de l'électricité produite et/ou par la vente de cette même électricité. Cependant, la part d'autoconsommation annoncée lors du démarchage est souvent fortement surestimée, la production réelle ne permettant pas d'assurer l'autosuffisance électrique du logement ou le remboursement du crédit à la consommation souvent proposé par l'entreprise en parallèle.

L'entreprise, quant à elle, assure sa rémunération par l'intermédiaire d'un taux de crédit à la consommation très élevé ou par des prix hors marché.

Comment se prémunir ?

Il est conseillé de :

Ne pas céder à la pression commerciale : ne rien signer, ni payer le jour même. En cas de signature, le propriétaire bénéficie d'un délai de rétractation de 14 jours.

Exiger un devis précis mentionnant les coûts des installations, les services inclus et les coûts du crédit à la consommation,

Privilégier les entreprises locales et vérifier que l'entreprise est « Reconnue Garant Environnement ».

Questembert Communauté

Trier ça vous botte !

Permanences Service déchets
Du lundi au vendredi
9h - 12h30

Vous emménagez dans un logement...

...qui n'a pas de poubelle

Présentez-vous lors des PERMANENCES au 8 avenue de la Gare à QUESTEMBERT pour obtenir une poubelle et des sacs jaunes.

Nous vous remettrons le calendrier de collecte, les consignes de tri et répondrons à toutes vos questions.

ou

...déjà équipé d'une poubelle

Contactez-nous pour faire enregistrer vos coordonnées.

En cas d'oubli, vous vous exposez à une facturation forfaitaire de 200 €.

ATTENTION : une poubelle dont la PUCE N'EST PAS ACTIVÉE NE SERA PAS COLLECTÉE !

Vous quittez votre logement...

...mais vous restez sur le territoire*

Connectez-vous sur
www.questembert-communaute.fr
rubrique déchets > vous déménagez ?
pour nous signaler votre changement d'adresse.

ou contactez-nous au
02 97 26 10 21

Gardez votre poubelle et vos sacs jaunes pour votre nouveau logement

ou

...et vous quittez le territoire*

Rapportez-nous votre poubelle lors des PERMANENCES au 8 avenue de la Gare à QUESTEMBERT muni d'un justificatif de votre nouvelle adresse.

Ne laissez pas votre poubelle et vos sacs jaunes au nouvel occupant car ils sont enregistrés à votre nom.

Toute poubelle non retournée vous sera facturée.

*Berric, Caden, Larré, Lauzach, La Vraie-Croix, Le Cours, Limerzel, Malansac, Molac, Pluherlin, Questembert, Rochefort-en-Terre, Saint-Gravé.

Théâtre : Les Courtisans.

René CHEVAL.

Comme chaque année nouvelle il est d'actualité de se souhaiter nos meilleurs vœux

L'activité théâtrale de 2020 pour les courtisans bien partie avec deux représentations à Molac, s'est arrêtée au printemps dernier avec la fermeture des salles de spectacles. Nous avons espéré pouvoir recommencer à l'automne, malheureusement confinement oblige nous avons dû renoncer aux répétitions, et aux réservations des salles prévues.

Que nous réserve 2021 ? Pour le moment nous souhaitons pouvoir programmer une reprise pour l'automne, si… la situation sanitaire nous autorise à nouveau la réservation de salle et l'accueil du public dans les règles de sécurité nécessaires imposées.

Les années passent et le renouvellement des effectifs est toujours d'actualité, nous sommes toujours prêts à accueillir tous les nouveaux talents, amateurs ou professionnels qui voudraient s'associer à notre joyeuse équipe, acteurs, bricoleurs, décorateurs, écrivains… Le monde du théâtre réclame une grande diversité de choses parfois insignifiantes et innovantes pour réussir à captiver et amuser, n'hésitez pas à venir rire et partager avec nous.

Pour cette nouvelle année, nous vous disons tout simplement Bonne Santé, et à très bientôt pour rire à nouveau devant un très bon spectacle.

CONTACTS :

Marie 06 81 42 82 39

Jean-Paul 06 11 30 13 51

Mail : lescourtisans56@gmail.com

FÊTES, CULTURE, LOISIRS DE LA CHAPELLE DE PRIZIAC

Sarah LE BRUN.

Le bureau de Fête Culture Loisirs vous souhaite une bonne et heureuse année 2021

en espérant que cette année sera plus riche en festivités que 2020…

Si les conditions nous permettent de réaliser notre grande fête de l'été, le rendez-vous est fixé le

Dimanche 25 Juillet 2021.

Les bénévoles, on compte sur vous !

En attendant, prenez soin de vous. !

B.L.C

Boules Le Cours.

Laetitia MARTIN.

Bonne et heureuse année 2021.

Comme beaucoup d'associations, celles de Le Cours sont privées d'animations depuis presque un an maintenant.

Ce n'est pas pour autant qu'il faut se décourager et ne pas entretenir les installations associatives. Un rendez-vous a été pris au boulodrome auprès de la petite chapelle de Priziac le samedi 16 janvier 2021. « Boules Le Cours » a rassemblé toutes les associations coursiennes, un nombre de bénévoles d'une bonne douzaine, pas plus… de façon à les répartir sur le boulodrome de 17 terrains dans le respect des gestes barrières. Au programme, le ramassage des feuilles. Un autre rendez-vous sera fixé pour changer des planches de rive des terrains.

Société de chasse.

Christophe LE COURTOIS.

La société de chasse de Le Cours vous souhaite une bonne et heureuse année 2021

Je vous informe qu'en fonction de la crise sanitaire, il n'y a pas eu de comptage de gibiers cette année.

Lors des battues réalisées 6 chevreuils ont été tués :

2 par Joel Molac, 1 par Olivier Ballay, 1 par Bernard Burban, 1 par Hubert Reto et 1 par Daniel Pirio.

Nombre de Chasseurs : 12 sociétaires et 10 actionnaires.

DATES A RETENIR :

Dimanche **28 mars** 2021, Repas de chevreuil ;

Samedi **19** et dimanche **20 juin** 2021, Concours de boules ;

Samedi **19 Juin 2021 à partir de 19H30**, **Jambon à l'os.**

Concours des Maisons décorées 2020

Depuis deux ans la commune organise un concours de maisons décorées pour Noël, permettant d'animer et d'égayer nos extérieurs en période hivernale. Ces décorations viennent en complément de celles mises en place par les agents techniques dans le centre bourg.

Les membres du jury, composés d'élus (dont 2 membres extérieurs à la commune) sont passés noter les maisons des candidats au concours le mardi 22 décembre 2020, entre 18h30 et 20h00. Voici les résultats :

Gagnant : M. et Mme LE BRUN Albert - Coquily

Second : M. LE LUHERNE Jean-Yves - Rue de Prodo

Troisième : Mme TRIBALLIER Stéphanie - Le Grand Chemin

Quatrième : M. NOGUES Pierre-Yves - Kermelo

Cinquième : M. LE DELMAT Nicolas - Rue du Four

Sixième : M. DANO Yann - Tremelo

Septième : M. LORGEOUX Stéphane-Mme SAMSON Pauline - Kercabiron

Huitième : M. et Mme LE POUPON Camille et Mickaël - Le Colombier

En raison des conditions sanitaires actuelles, les prix ont été remis à chacun à domicile, avec respect des gestes barrières, par deux membres du Comité d'Action Sociale.

LOVE IS COMING

Suite à la crise du Covid, Ninon, monitrice d'équitation à dû se réinventer.
La fabrication de masque en tissu, puis la naissance de plusieurs bébés dans son entourage l'ont poussé à créer des vêtements, des gigoteuses, des tapis d'éveil, des bavoirs et pleins d'autres jolis articles.

Love is coming
CRÉATRICE D'ARTICLES BÉBÉ

love_is_coming_création
corbet.ninon@gmail.com
loveiscoming.fr

FABRIQUÉ EN BRETAGNE

Après quelques mois de réflexion son entreprise est née : Love is Coming.
Basée sur la commune de Le Cours, elle fabrique, avec amour, toutes ses créations à son domicile.
Les matériaux sont choisis avec soin, tous les tissus utilisés sont labellisés Oeko Tex, voir bio, respectueux de l'environnement et de vos enfants.
Tous les articles sont personnalisables : choix du tissu, des couleurs, ajout d'un prénom, etc.

N'hésitez plus, allez vite découvrir ses créations sur son site internet
www.loveiscoming.fr

Des coordonnées utiles.

PEINTURE—Cloisons Sèches
BONNO
L'Hermitage
02 97 67 27 16

TERRASSEMENT
EURL BONNO Christophe
L'Hermitage
02 97 67 22 59

ELECTRICITÉ
EURL GUILLAS Christian
Rue des engoulevents
06 81 28 22 34

CONSEILLER EN IMMOBILIER
DUVAL Christian
« SUBLIMONS »
06 86 55 79 73

CRÉATRICE D'ARTICLES BÉBÉ
06 63 08 55 57
corbet.ninon@gmail.com

ELECTRICITÉ
SARL Electricité JOSSO
06 30 20 24 67
eric.josso@outlook.com

TRAVAUX AGRICOLES
SAS ETA MAGREX
06 72 03 81 14

LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE

GENDARMERIE 17

URGENCES 112

LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT DE JOINDRE GRATUITEMENT LES SECOURS PUBLICS 24H/24 & 7J/7

ACCUEIL PERSONNES SANS ABRIS 115

POMPIERS 18

SERVICE AUX MALENTENDANTS 114

CENTRE ANTIPOISON 05 61 77 74 47

SAMU 15

SIDA INFO SERVICE 0800 840 800

DROGUE, ALCOOL, TABAC INFO 0800 23 13 13